

BUREAU EXECUTIF 04

Mardi 13 novembre 2018

20h00/21h30

REUNION TELEPHONIQUE

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation

Membre excusé :

CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
-------------------	----------------	--------------------

Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Responsable Administratif et Financier
NAVARRO Marine	Agent Administratif et Développement
SERRAPICA Raphaël	Conseiller Technique de Ligue
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif (BE) étant présents, ainsi qu'au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

1. Validation du compte-rendu des commissions
2. Point financier
3. Répartition des sommes du préjudice Côte d'Azur
4. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu des commissions

- Après relecture de ce compte-rendu des réunions des différentes commissions il n'y a pas de remarques sur le fond. Néanmoins, au regard des 25 pages de ce document, question se pose de savoir s'il ne serait pas possible à l'avenir d'en établir une version plus synthétique. Ou de résumer, en préambule au compte-rendu détaillé, les actions validées.

A voir après les prochaines réunions des commissions, en fonction de la taille du document.

Contre 0
Abstentions 0

Compte-rendu validé à l'unanimité.

- Vincent PAOLI signale qu'au compte-rendu de la Commission Arbitrage a été joint le Règlement Intérieur de la CRA, synthèse des 2 règlements des 2 ex-Ligues. Pas de grosses modifications, si ce n'est que le défraiement des arbitres se fera dorénavant au forfait par manifestation, et non au remboursement en fonction du kilométrage. Choix qui permettra d'établir plus facilement le budget prévisionnel de la Commission Arbitrage. Ce règlement devant être soumis au BE, il est procédé au vote.

Contre 0
Abstentions 0

Règlement Intérieur validé à l'unanimité.

2. Point financier

Brice BATTA, en tant que trésorier commente la situation budgétaire au 31 octobre 2018.

Charges

- FFTri : régularisation des sommes dues suite aux dernières manifestations
- Salaires : Augmentation de la masse salariale suite au règlement des sommes dues à Bastien HUGUET dans le cas de la rupture conventionnelle (salaire, congés, indemnités)
- Fusion PACA : règlement d'une facture en attente au profit d'Accord Sport, une facture en attente de règlement actuellement 3220 €
- Stage jeunes : chèque encaissé ce mois-ci – location piscine du stage de Sainte-Tulle de l'été 2018
- Challenge Jeunes : règlement des récompenses à l'ex-Ligue Côte d'Azur en rapport avec ce challenge

Produits

- Droits d'organisations versés par les organisateurs, pour le Triathlon de Marseille, le 70.3 de Nice, le Triathlon des Vannades à Manosque et l'EmbrunMan
- Licences : augmentation de 30 000 € due aux licences longues
- CNDS : subvention de 6 000 € versée en complément de la subvention initiale
- FFTri : l'accord cadre a été réglé

Vincent PAOLI informe qu'il compile les budgets prévisionnels des différentes commissions régionales afin de présenter le Budget Prévisionnel 2019 de la Ligue au prochain Conseil d'Administration du 15 décembre.

3. Répartition des sommes du préjudice Côte d'Azur

Différentes possibilités de répartition du solde au profit de l'ex-Ligue Côte d'Azur ont été établies en Commission Financière.

Suite au débat, le BE proposera au prochain Conseil d'Administration la répartition suivante :

- 70 % de la somme reversée aux Clubs
- 10 % de la somme reversée aux Ecoles de Triathlon
- 20 % de la somme reversée aux Organisations

Ce solde, de sensiblement 54 054,61 €, correspond à la provision de 87 245,00 € (traité de fusion) amputée des frais d'avocats, d'huissiers et du montant des loyers impayés.

4. Questions diverses

- Annulation de pénalités de retard d'affiliation : le club O'SE 3 Sports Sainte-Maxime, suite aux intempéries de l'automne dans le Var, n'avait pu se ré-affilier dans les délais règlementaires. Gérard OREGGIA informe avoir reçu de la FFTri, suite à sa demande, l'exonération de la pénalité due par le club
- Marine NAVARRO ayant à ce jour terminé sa période d'essai (avec succès) se retrouve définitivement engagée par la Ligue en tant qu'Agent Administratif et Développement
- Félicitations à Romuald VIALE, chargé de mission RAID à la Ligue, qui finit avec son équipe 400 TEAM NATUREX 3^{ème} des Championnats du Monde de Raid Aventure au Raid in France 2018 à La Réunion. Félicitations aussi à ses compagnons de route : Sandrine BERANGER, Sébastien RAICHON et Nicolas SEGUIN

Plus aucune question n'étant posée, Thierry MAILHES clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif, ainsi que et les salariés de la Ligue, pour leur participation.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général



Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien - 13011 Marseille
www.triathlonpaca.com

Contact : contact@triathlonpaca.com – 09 51 95 98 64